



Viol et agression sexuelle

Par **natty2563**, le **17/03/2015** à **22:45**

Bonsoir,

C'est difficile mais je me lance ... J'ai subi des agressions sexuelles et un viol (par pénétration digitale) de la part d'un membre de ma famille. J'ai aujourd'hui bientôt 37 ans et je souhaiterais savoir s'il me reste un recours ou si tous les faits sont prescrits.

Cependant, malheureusement, le déni que j'ai fait pendant des années (non, cela ne m'est pas arrivé, ce n'est pas possible) et le trouble de stress post traumatique, je ne me souviens pas si oui ou non j'avais déjà 18 ans au moment du viol (les faits seraient donc prescrits) ou si j'étais toujours mineure, j'ai beau fouiller dans ma mémoire, rien ne revient, c'est comme si celle-ci s'était effacée ; Or, si ça se joue à quelques mois, ce n'est pas simple ...

Quant aux agressions sexuelles, c'est pareil, impossible de me souvenir très exactement des dates même si elles ont débuté avant le viol ; Or 15 ou 16 ans, ce n'est pas la même chose vis-à-vis du Code Pénal et je ne veux pas faire d'erreur si je me décide à porter plainte (déjà que je suis morte de peur, je me sens toujours aussi coupable même encore à ce jour ...).

Et très légitimement, les policiers/gendarmes vont me demander " Quand exactement ? " et j'ai peur de ne pas savoir leur répondre ou pire qu'ils me prennent pour une menteuse, ce qui serait davantage destructeur pour la victime que je suis déjà ...

La seule chose dont je suis certaine, c'est que les agressions sexuelles, qui ont continué après le viol, se sont arrêtées quelques temps après que je sois tombée très malade en 2004-2005, j'avais alors 25-26 ans.

Que me conseillerez-vous ?

Merci d'avance pour votre aide.